



Je suis **acteur**
de la **qualité de vie**
au travail



MOND

Je préviens chaque jour

Chaque jour, **125 accidents du travail et maladies professionnelles** sont déclarées en Bretagne

(pris en charge par la sécurité sociale).

(source statistiques risques professionnels Carsat Bretagne 2012)

Ensemble, nous anticipons ces risques professionnels par le dialogue et la concertation. Confrontés aux mêmes risques, nous sommes tous responsables et nous mettons en place des démarches de prévention.

Nos patrons sont aussi nos "collègues", ils connaissent donc les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Il y a moins d'appréhension à parler des conditions de sécurité.

L'entreprise nous a proposé un cadre propice au dialogue avec l'aménagement d'une salle de pause commune notamment. Par des échanges informels et la mise en place d'un cahier de liaison, l'entreprise œuvre avec nous pour le bien-être au travail de chacun.

L'entreprise nous offre la possibilité de nous exprimer !

NELLY, taxi-ambulance salariée



L'entreprise a mis en place des échanges collectifs et un accompagnement individuel de chaque salarié au quotidien pour mieux appréhender les problèmes de santé et sécurité au travail. A partir de ces échanges, nous avons réalisé le document unique et procédé à des aménagements des postes de travail. Par exemple, l'acquisition de véhicule aménagé pour un salarié avec des difficultés de santé, l'acquisition d'escabeau sécurisé pour le nettoyage des véhicules... Par le dialogue social au quotidien, on observe une meilleure prise en compte par les salariés des problèmes de sécurité.

ALBAN, taxi-ambulance chef d'entreprise

Nelly, Alban, Olivier,
ont tous intérêt à dialoguer ensemble pour a

Je préserve mon capital santé

3 579 accidents du travail, maladies professionnelles
ou accidents de trajets entraînant
une incapacité permanente et
53 décès.

(source statistiques risques professionnels
Carsat Bretagne 2012)

Ensemble, nous souhaitons
exercer notre métier dans
les meilleures conditions et
le plus longtemps possible
dans l'entreprise.



Dans le cadre de travaux de réaménagement de l'atelier de cuisine, j'ai souhaité travailler avec mes salariés sur la rationalisation des déplacements, la hauteur des plans de travail, le port de charges lourdes... Cette réflexion a permis de mieux sensibiliser l'équipe aux questions de sécurité. Il est important de préserver le capital santé de tous dans l'entreprise !

OLIVIER, boucher
chef d'entreprise

J'ai apprécié d'être consulté sur l'amélioration des postes de travail. Après plus de vingt années de métier, je connais les maux de la profession. Il est important de préserver le capital santé de tous et d'accompagner les jeunes avec des outils adaptés pour qu'ils puissent travailler sereinement dans les années à venir.

JEAN-YVES, boucher
salarié

Jean-Yves, Michel et Frédéric...
méliorer les conditions de sécurité au travail.

Je participe au développement de l'activité de mon entreprise

6 353 € est le coût moyen d'un accident de travail, maladie professionnelle, accident de trajet avec arrêt.

(source statistiques risques professionnels Carsat Bretagne 2012)

Ensemble, nous contribuons à ce que les bonnes pratiques puissent favoriser le développement de l'entreprise. La prévention a un impact économique incontestable. Elle s'avère souvent rentable et permet de fidéliser les salariés.

Nous sommes 4 salariés et un apprenti et tout le monde fournit des efforts dans l'entreprise. Nous sommes confrontés aux mêmes risques et nous participons donc ensemble à des programmes de formation.

Nous sommes consultés en permanence de manière non formelle. On ne nous demande pas d'en faire plus. Nous exerçons notre métier dans un cadre plus sécurisé tout simplement.

FRÉDÉRIC, peintre salarié



Nous avons depuis 2002 mis en place une réelle réflexion sur la santé au travail au sein de notre entreprise avec l'accompagnement d'acteurs extérieurs : l'OPP BTP, la CARSAT, les services de santé au travail. Plusieurs initiatives ont été menées pour améliorer les conditions de sécurité sur les risques prioritaires : chutes de hauteur, risque routier.

Tout ne se fait pas en un jour mais l'entreprise s'y retrouve. En effet, la prévention nous a permis de développer des outils pour lutter contre la crise. Avec l'éco conduite par exemple, nous n'avons pas ressenti l'augmentation du coût du pétrole.

Lorsque l'on joue sur les qualités de l'air avec de nouveaux produits pour les clients, on joue également sur la santé des personnes dans l'entreprise.

MICHEL, peintre chef d'entreprise

Je suis acteur du dialogue !

Je consulte les acteurs de la prévention

ARACT

02 23 44 01 44 / www.bretagne.aract.fr

ASTB

Voir affichage dans l'entreprise

CARSAT

02 99 26 74 74 / www.carsat-bretagne.fr

DIRECCTE

02 99 12 22 22 / www.bretagne.direccte.gouv.fr

OPP BTP

02 99 38 29 88 / www.oppbtp.com

RSI

02 99 02 53 53 / www.rsi.fr/bretagne

Avec le soutien financier de :



Et l'accompagnement de :



Je prends contact avec les partenaires sociaux



02 99 86 34 20
www.bretagne.cfdt.fr



02 99 65 59 88
www.cfecgc-bretagne.fr



02 99 65 18 29
www.cftc.fr



02 99 65 45 90
www.cgt-bretagne.fr



www.force-ouvriere.fr



02 99 77 24 06
www.upa.fr



CAPEB Bretagne
02 99 85 51 20
www.bretagne.capeb.fr



CGAD Bretagne
02 96 50 50 84
www.cgad.fr



CNAMS Bretagne
02 99 53 53 35
www.cnams.fr